



surendettement et achat immobilier

Par **saga**, le **05/04/2013** à **14:14**

Bonjour,

Mes parents sont en fin de plan de surendettement. Ils remboursent 1200 euros /mois. Il leur reste encore 23000 euros à rembourser. Aucun credit propre à leur banque, aucun impayé sur le plan, uniquement des créanciers extérieurs. Ils viennent de vendre leur maison du sud-ouest pour partir dans le finistère. Le montant de leur vente équivaut à ce qu'ils rachètent. Peuvent-ils acheter pour ce même montant et continuer de rembourser leur plan jusqu'à la fin ou bien sont ils obligés de solder leur plan et de ce fait ne pas pouvoir acheter à ce même prix ? Sachant qu'ils ne font aucun bénéfice, qu'ils n'augmentent pas leur qualité de vie, ce n'est juste qu'un déménagement ?

Merci beaucoup pour la réponse que vous pourrez m'apporter
Cordialement,

saga

Par **youris**, le **05/04/2013** à **16:15**

bjr,

quand la commission de surendettement a accepté le dossier de vos parents, ceux-ci ont indiqué qu'ils ne voulaient pas vendre leur bien immobilier.

en vendant leur bien, vos parents modifient les conditions ayant entraîné la décision de la commission car le plan a été élaboré sans la vente de la maison.

donc il faut que vos parents se renseignent auprès de la banque de france avant toute vente.

cdt